

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 79 (1950)
Heft: 13

Artikel: L'hygiène au village
Autor: Bonfils, I.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1040589>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'hygiène au village

Tel fut le sujet d'un « carrefour » discuté à Grangeneuve, durant le dernier cours agricole. Sujet intéressant, s'il en est un, et toujours actuel. Excellamment introduit par M. le docteur J. Thürler, médecin hygiéniste cantonal, le problème suscita une discussion nourrie qui mit en lumière un peu tous les côtés de ce très vaste domaine.

Car, très vaste, il l'est en effet. On pourrait traiter de l'hygiène dans la famille, soit logement, habillement, nourriture des enfants ; de l'hygiène au village en général, soit chemins, locaux publics ; enfin, de l'hygiène à l'école. Nous ne rappellerons que les points qui nous ont paru d'un intérêt plus immédiat ou en corrélation plus étroite avec notre profession et nos responsabilités d'éducateurs.

En famille. — Reconnaissons avec plaisir que de gros progrès ont été réalisés dans la manière de soigner les enfants, grâce à l'influence de nos écoles ménagères, des cours de puériculture et de samaritaines organisés un peu partout, grâce aussi à l'exemple que donnent nos jeunes mamans qui ont été formées soit à Marly, soit à l'école ménagère de la rue de Morat. Les groupements des femmes paysannes qui viennent d'être créés dans bon nombre de paroisses rendront aussi de précieux services. En effet, ces dames font chaque année appel à un médecin qui, au cours de l'hiver, vient les entretenir des soins à donner à l'enfant dès son premier âge, pour le suivre ensuite jusqu'à son complet développement. Il y a pourtant encore bien des préjugés à faire disparaître qui ont aux yeux de certaines mamans d'autant plus de valeur qu'elles les ont reçus elles-mêmes d'une maman ou d'une grand-maman bien-aimée dont on veut respecter la mémoire.

Au village. — L'hygiène d'un village est le résultat de l'hygiène de chacune des habitations et de chacun des habitants ; ajoutons-y les mesures de propreté générale telles que : écoulement des eaux, entretien des chemins et places, création de locaux suffisants pour recevoir les réunions d'enfants ou d'adultes. De louables efforts ont été accomplis aussi dans nos communes rurales. Souhaitons pourtant encore voir disparaître les tas de fumier mal placés, voir canaliser les eaux sales, dormantes, le long des chemins ; voir se construire des W. C. publics convenables dans nos auberges, sur les places de nos églises. Le goudronnage des routes, qui comporte avec lui la récolte de toutes les eaux sales dans des égouts, donne à nos villages un aspect de propreté réjouissant. On profitera d'accomplir ce même travail lors d'un drainage ou d'un remaniement parcellaire. Si, autrefois, on osait prétendre qu'il était facile de reconnaître un village fribourgeois en suivant la route de Berne à Lausanne, parce que le village fribourgeois était « moins bien tenu », ce n'est plus le cas aujourd'hui ; et c'est tant mieux !

A l'école. — La maison d'école doit être spacieuse, bien éclairée, facilement chauffable. Nous possédons de telles maisons d'école, dans notre canton, en nombre important même. Ce sont surtout les bâtiments neufs et ceux rénovés ou transformés récemment. Mais, hélas, — et là, nous ne voulons en rien critiquer nos Autorités — comment se fait-il qu'aujourd'hui encore, on soit obligé de serrer 50, voire 60 enfants dans des salles qui n'en devraient recevoir que 30 à 40. On trouve

aussi des poêles qui « fument » par le vent et par la bise, lorsqu'il « veut changer de temps », lorsqu'il y a du brouillard ; bien malin le collègue qui trouvera un jour favorable ! Bien des salles sont mal ou insuffisamment éclairées ; les yeux de nos enfants s'y fatiguent prématurément. Ose-t-on répéter que quelques bâtiments scolaires ne possèdent aucune installation d'eau ! Le maître doit chercher l'eau nécessaire à sa famille chez le voisin ou simplement à la fontaine publique. Cette eau est-elle toujours vraiment de qualité ? Parlons des W. C. Que de belles installations il nous fut donné de voir ces derniers jours, mais aussi quelles horreurs connaissons-nous ailleurs ! Et pourtant, si une installation sanitaire convenable est indispensable à une famille, combien plus le devient-elle dans un bâtiment où se réunissent de nombreux enfants, où vivent plusieurs ménages ? M. le docteur Thürler précisait que l'on avait constaté que les enfants habitués à utiliser des toilettes soignées s'enrichissaient de bonnes manières et que leur éducation en était grandement améliorée. Nous le croyons bien volontiers, puisque la bonne éducation est faite de la somme de petites habitudes de bon goût.

La question du balayage des classes fut soulevée aussi. Il faudrait que ce travail puisse se faire dans les meilleures conditions possibles : nature et état des planchers, outillage, procédés modernes ; mais on en est réduit là aussi, dans la plupart des cas, à un équipement assez rudimentaire. Nous savons que cette question est à l'étude en haut lieu et faisons confiance à nos Autorités.

Bien entendu, nous ne voulons pas prétendre réformer ou transformer du jour au lendemain tout ce qui devrait l'être. Nous n'en avons ni le droit ni les moyens. Nous connaissons, d'autre part, les difficultés financières de bon nombre de nos petites communes. Mais cependant, nous sommes certains de découvrir, ici où là, de la négligence manifeste ou trop de lenteur. Très souvent aussi, on prend, dans nos communes, des demi-mesures que l'on répétera plusieurs fois, sans arriver jamais à une solution définitive satisfaisante, tout en dépensant autant, si non plus d'argent que si l'on avait, du premier coup, réalisé totalement l'amélioration ou l'installation voulue. Dans ce domaine, comme dans d'autres, on manque parfois de vue d'ensemble, on ne pense pas assez au futur.

Chaque année, les maîtres et maîtresses signalent dans leur rapport les progrès qui devraient être apportés à leurs bâtiments scolaires. Combien d'années devront-ils attendre pour voir arriver quelque chose ? Si longtemps quelquefois qu'ils se découragent. Et à toujours revenir à la charge auprès des autorités communales, ils risquent de devenir les « mauvais grognons » de la commune et ce n'est certes pas là le plus agréable rôle à jouer ! Il nous semble en tout cas, à l'instar de ce qui se fait de plus en plus en paroisse, pour l'entretien des cures, qu'on devrait demander aux communes — toujours dans la mesure du possible — les améliorations indispensables lors des mutations survenues dans le Corps enseignant.

En terminant, nous voulons remercier la Direction de l'Instruction publique qui s'intéresse vivement à l'état de nos bâtiments scolaires et qui ne cesse d'encourager et de conseiller les communes chaque fois qu'il s'agit de rendre plus belle la demeure de nos enfants-étudiants. Souhaitons que les subsides à y apporter puissent être augmentés encore pour permettre une réalisation plus rapide des progrès désirés par nos éducateurs et par tous les amis de l'enfance.

I. BONFILS.